



Ville de THEOULE-SUR-MER

Identification de la collectivité : Commune de THEOULE-SUR-MER,

Identification de l'Autorité Portuaire : Monsieur le Maire de Théoule sur Mer

Adresse : Hôtel de ville,
BP 40001 – 06591 THEOULE-SUR-MER CEDEX

Objet : La ville de Théoule sur Mer lance un appel à propositions avec publicité pour attribuer trois Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) pour l'exploitation des activités suivantes :

- **Lot n° 3 :** exploitation d'une aire de carénage et d'un local à usage de bureau - magasin shipchandler
- **Lot n° 4 :** exploitation d'un hangar à usage de chantier naval
- **Lot n° 5 :** exploitation d'une station d'avitaillement des navires en carburant

Lieu d'exécution : Port de La Figueirette- 7, Avenue du Trayas à Théoule sur Mer (06590)

Visite des lieux : obligatoire

Durée des AOT : Cet appel à propositions a pour objet exclusif la conclusion de trois autorisations d'occupation temporaire du domaine public portuaire pour l'exercice d'activités commerciales à compter du 01/01/2022 jusqu'au 31/12/2026

Retrait des dossiers :

Les dossiers, remis gratuitement, comprennent le règlement de consultation et ses annexes.

Ils peuvent être retirés :

- Auprès du service maritime de la ville de Théoule sur Mer, 1 Place du Général Bertrand, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 16h00.
- Par téléchargement sur la plateforme dématérialisée : www.marches-securises.fr

Dépôt des dossiers de candidature : Les candidatures peuvent porter sur chaque lot individuellement ou regrouper plusieurs lots.

Les dossiers de candidature peuvent être expédiés à la Mairie de Théoule sur Mer, par voie postale sous pli recommandé avec avis de réception ou déposés contre récépissé à l'adresse suivante :

Mairie de THEOULE-SUR-MER
SERVICE MARITIME
BP 40001
06591 THEOULE-SUR-MER CEDEX

Ou transmis par voie électronique à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr

Date limite de remise des dossiers : Le **03/12/2021** à **12h00**.

Renseignements complémentaires : Les candidats devront faire parvenir toute demande au plus tard huit jours avant la date limite de remise des propositions par écrit à l'adresse électronique suivante :

service.maritime@ville-theoulesurmer.fr

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICITE : Le 27/10/2021